Ville de Shannon

SACRATUS SEXPRESS





























Services offerts Impôts des particuliers, travailleurs autonomes et sociétés

Avis au lecteur

Tenue de livre, DAS, TPS, TVQ

États financiers

Autres services disponibles



Chères citoyennes, chers citoyens,

près un long hiver à devoir rester chacun chez soi, nous avons eu droit à un bel été, notamment en raison des mesures sanitaires qui ont été quelque peu allégées, nous permettant enfin de revoir la famille et les amis.

Ces allégements auront permis la reprise de certaines activités communautaires et de loisirs dont une soirée de cinéma en plein air et le parcours Défi-Évasion qui a connu beaucoup de succès auprès de la population. Le retour de la fête Halloween Shannon à l'automne, si la Santé publique l'autorise, sera un autre pas vers un certain retour à la normale.

Parmi les événements qui ont marqué les derniers mois, nous avons vécu un important défi avec une des deux pompes qui alimentent notre réseau d'aqueduc qui a connu un bris en pleine canicule. Avec seulement 50 % de notre alimentation en eau, certaines mesures d'urgence ont dû être mises en place afin de maintenir la capacité d'eau nécessaire au bon fonctionnement des installations et du Service de la sécurité publique. Merci à tous de votre collaboration.

Un important affaissement est également survenu au Parc de la Centrale Saint-Gabriel en juin dernier faisant en sorte que l'accès à cet emplacement a dû être fermé jusqu'à

nouvel ordre. Des experts d'Hydro-Québec procèdent actuellement à l'analyse de la situation et nous sommes persuadés qu'ils trouveront des solutions afin de corriger la problématique.

Comme annoncé, de nombreuses réparations d'infrastructures auront lieu cet automne dont certaines se poursuivront au printemps prochain. Au cours des prochaines semaines des travaux de réparation et de pavage seront effectués sur les rues des Mélèzes, Elm, Birch, Maple, Oak, du Parc, sur des portions de la rue Mountain View, à l'extrémité de la rue Wexford (la grande côte) ainsi que sur une section de la piste cyclable. La Ville procèdera également à l'amélioration du drainage du secteur nord du chemin de Gosford ainsi qu'à des travaux de réfection au Centre communautaire.

En terminant, nous arrivons déjà à la fin de notre mandat avec les élections générales municipales qui se tiendront à l'automne. Merci pour votre soutien et votre confiance durant les 4 dernières années. Ce fut un plaisir d'être au service de ma communauté, j'en conserve de précieux souvenirs. Je souhaite bonne chance à tous les candidats et candidates. Je vous invite à aller voter en grand nombre le 7 novembre prochain.

> Je vous souhaite un bel automne, au plaisir! Pour la vie, Shannon!

> > Le maire, Mike-James Noonan

Dear citizens,

fter a long winter of sequestering in our respective homes, we had a beautiful summer, in particular thanks to sanitary measures being somewhat reduced, allowing us at last to see family and friends again.

These reductions will have allowed the resumption of some community and recreational activities, including an evening of open-air cinema and the Défi-Évasion route which has been very popular with the public. The return of the Shannon Halloween party in the fall, if authorized by Public Health, will be another step towards a certain return to normalcy.

Among the events that have marked the past few months, we have experienced a major challenge with one of the two pumps that supply our aqueduct network, which broke down during a heatwave. With only 50% of our water supply, certain emergency measures had to be put in place to maintain the water capacity necessary for the proper functioning of the facilities and the Public Security *Service. Thank you all for your cooperation.*

A significant sinkhole situation also occurred at Parc de la Centrale Saint-Gabriel last June, resulting in access to this location having to be closed until further

notice. Hydro-Québec experts are currently analyzing the situation and we are convinced that they will find solutions to correct the problem.

As announced, many infrastructure repairs will take place this fall, some of which will continue into next spring. Over the next few weeks, repair and paving work will be carried out on des Mélèzes, Elm, Birch, Maple, Oak and du Parc streets, on portions of Mountain View Street, at the end of Wexford Street (la grande côte) as well as on a section of the bicycle path. The City will also improve the drainage of the northern sector of Gosford Road and undertake repair work at the Community Center.

In closing, we are already coming to the end of our mandate with municipal elections to be held in the fall. Thank you for your support and your trust during the last 4 years. It was a pleasure to be of service to my community, and I will keep fond memories of it. I wish all candidates good luck. I invite you to go and vote in large numbers on November 7th.

I wish you a great fall season! Shannon for Life!

The mayor, Mike-James Noonan



MUNICIPAL



Mike-James Noonan Maire / Mayor



Francine Girard Siège no 1 / Seat # 1



Alain Michaud Siège no 2 / Seat # 2



Normand Légaré Siège no 3 / Seat #3



Saül Branco Siège no 4 / Seat # 4



Sarah Perreault Siège no 5 / Seat # 5



Sophie Perreault Siège no 6 / Seat # 6

AFFICHEZ VOTRE ENTREPRISE

VOUS AIMERIEZ METTRE DE L'AVANT VOTRE ENTREPRISE?

Les écrans électroniques de la Ville sont un moyen efficace de faire connaître vos services. Votre publicité, diffusée durant un mois ou plus sur une plage horaire 7 jours / 24 heures bénéficie d'une visibilité enviable.

FRAIS DE LOCATION	Entreprise	Tarif / mois (taxes incluses)
ÉCRAN – ROUTE DE LA BRAVOURE	Tarif commerçant de Shannon (taxes incluses)	290 \$/mois
	Tarif commerçant extérieur (taxes incluses)	430 \$/mois
ÉCRAN – CENTRE COMMUNAUTAIRE	Tarif commerçant de Shannon (taxes incluses)	175 \$/mois
	Tarif commerçant extérieur (taxes incluses)	260 \$/mois

NOUVEAU:

- Un rabais de **10** % est accordé pour un affichage de trois (3) mois consécutifs;
- Un rabais de **15** % est accordé pour un affichage de neuf (9) mois consécutifs;
- Un rabais de **20** % est accordé pour un affichage d'un (1) an consécutif.

N'hésitez pas à réserver votre espace publicitaire dès aujourd'hui en communiquant avec le Service des communications au 418 844-3778 ou par courriel à communications@shannon.ca.

FERMETURES SERVICES MUNICIPAUX CONGÉ ACTION DE GRÂCES

L'Hôtel de Ville, la bibliothèque et le Centre communautaire seront fermés le **lundi 11 octobre pour l'Action de grâces**.

Pour toute urgence concernant les travaux publics (fuite d'eau, problème d'égout) il sera possible de joindre les travaux publics en composant le 418 844-0911.

Pour joindre en tout temps les services d'urgence (police, pompiers, ambulance) composez le 9-1-1.

SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du Conseil auront lieu les **lundis 4 octobre, 22 novembre et 6 décembre 2021**, dès 19 h 30, devant public au Centre communautaire situé au 75, chemin de Gosford.

La Ville s'assure de mettre en place les mesures sanitaires et de distanciation prescrites pour protéger la santé et la sécurité de toutes les personnes présentes qui devront les respecter, incluant le port du masque obligatoire, sauf une fois assis.

Tous les citoyens qui souhaitent se faire entendre dans le cadre d'une demande de dérogation mineure, d'usage conditionnel ou tout autre aspect consultatif (déjà annoncé par avis public) seront admis dans la salle en priorité.

Un nombre restreint de sièges sera disponible pour le public et l'accueil se fera selon le principe « du premier

arrivé, premier servi ». Les gens qui assisteront à la séance du Conseil devront obligatoirement décliner leur identité et fournir un numéro de téléphone à leur arrivée au Centre communautaire. Les citoyens qui se verraient refuser l'accès à la salle pourront néanmoins consulter les délibérations qui seront mises en ligne sur le site Internet de la Ville dans les jours suivant la séance.

Des modifications peuvent être apportées selon les consignes de la Santé publique.

Conformément au Règlement numéro 659-20 sur les règles de fonctionnement des séances du Conseil, adopté en janvier dernier, un projet d'ordre du jour des séances du Conseil sera affiché sur le site Internet de la Ville au plus tard 48 heures avant la tenue des séances ordinaires.

TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que la date limite pour effectuer le paiement du 4^e versement des taxes municipales est le **mardi 5 octobre 2021**.

Pour toute question, veuillez contacter le Service des finances au 418 844-3778 ou par courriel à **finances@shannon.ca**.

CUEILLETTE DES FEUILLES

- mardi 12 octobre
- lundi 25 octobre
- lundi 8 novembre

TOUS LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS!

Il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

LES CONTENANTS ACCEPTÉS POUR LA COLLECTE DES FEUILLES SONT :

- Bac brun
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts

Pour plus d'information sur ces collectes, visitez laregieverte.ca

CLOSURES MUNICIPAL SERVICES STATUTORY HOLIDAYS

The City Hall, Municipal library and the Shannon Community center will be closed on *Monday October 11, 2021 for Thanksgiving*.

For any emergency concerning public works (water leak, sewer problem) it will be possible to reach the public works by dialing 418 844-0911.

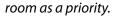
To reach the emergency services (police, firefighters, ambulance) at any time, please dial 9-1-1.

COUNCIL MEETINGS

The next council meetings will be held on **Mondays October 4, November 22 and December 6, 2021** at 7:30 p.m. at the Community center located at 75, Gosford road.

The City makes sure to put in place the prescribed health and distancing measures to protect the health and safety of all those present who must comply with them, including the wearing of a compulsory mask, except when seated.

All citizens who wish to be heard in the context of a request for a minor exemption, conditional use or any other advisory aspect (already announced by public notice) will be admitted to the



A limited number of seats will be available to the public and the reception will be on a "first come, first served" basis. People attending the Council meeting must state their identity and provide a telephone number when they arrive at the Community Center. Citizens who are refused access to the room will nevertheless be able to consult the proceedings, which will be posted on the City's website in the days following the meeting.

Modifications can be made according to the instructions of Public Health.

In accordance with By-law number 659-20 on the operating rules for Council meetings, adopted last January, a draft agenda for Council meetings will be posted on the City's website at the latest 48 hours before the regular session meetings.

MUNICIPAL TAXES

We remind you that the deadline to make the 4^{th} payment of the Municipal taxes will be on **Tuesday October 5**, 2021.

For information, please contact the finance department by calling 418 844-3778 or by email at **finances@shannon.ca**.

LEAF PICK-UP

 ${\it Please note that the next leaf pick-up will take place on:}$

- Tuesday October 12
- Monday October 25
- Monday November 8

ALL PLASTIC BAGS ARE FORBIDDEN!

It is forbidden to use coloured or transparent plastic bags, even those that are recyclable or compostable because they do not degrade quickly enough and affect the quality of the compost.

CONTAINERS ACCEPTED FOR LEAF COLLECTION ARE:

- Brown hin
- Paper bags specially designed for green waste

For more information concerning the leaf pick-up visit **laregieverte.ca**



CHANGEMENT DE DATE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Prenez note que la collecte des matières organiques prévue le lundi 11 octobre sera reportée au **mardi 12 octobre 2021**.

ORGANIC WASTE DATE CHANGE

Please note that the collection of organic waste scheduled for Monday October 11 will be postponed to **Tuesday October 12, 2021**.



CHANGEMENT D'HEURE ON RECULE!

La Ville vous rappelle que le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du **6 au 7 novembre 2021**. N'oubliez pas de reculer l'heure. Il est recommandé de vérifier les piles de vos détecteurs de fumée par la même occasion.

ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES 2021

Les élections générales municipales 2021 se tiendront le **dimanche 7 novembre** prochain. Surveillez le site internet de la Ville pour plus d'informations. Le vote par anticipation aura lieu le **dimanche 31 octobre 2021**.

TIME CHANGE

Please note that we must turn our clocks back to Eastern Standard Time on **Sunday, November 7, 2021**. It is recommended to check the batteries of your smoke detectors at the same time.

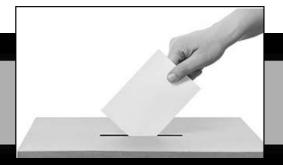
MUNICIPAL GENERAL ELECTIONS 2021

The 2021 municipal general elections will be held on **Sunday, November 7**. Watch the City's website for more information. The advance poll will take place on **Sunday, October 31, 2021**

Élections générales municipales 2021

Le 7 novembre, allons voter!





INSCRIVEZ-VOUS AU DOSSIER CITOYEN VOILÀ!

Tous les citoyens de la Ville de Shannon peuvent créer leur profil sur le portail web Voilà! à l'aide du bouton accessible via le site internet de la Ville au **www.shannon.ca** et sont invités à télécharger l'application mobile Voilà! pour bénéficier de tous les avantages de la plateforme qui permet notamment aux citoyens d'effectuer une demande de permis en ligne (abattage d'arbres, construction d'un bâtiment, piscines, rénovation, etc.), d'effectuer des paiements en ligne (comptes de taxes, permis de construction) et même d'accéder à un calendrier personnalisé (séances du conseil, collectes, loisirs, etc.).

Pour plus d'informations sur la plateforme : visitez le **shannon.appvoila.com**.

SUSCRIBE TO THE VOILÀ! PLATFORM

All citizens of the City of Shannon can now create their profile on the Voilà! platform using the button accessible via the City's website at the **www.shannon.ca** and they are invited to download the Voilà! mobile app to benefit from all the advantages of the platform.

The platform Voilà! makes it possible to centralize a large majority of municipal services to citizens. In particular, it allows citizens to apply for a permit online (tree felling, construction of a building, swimming pools, renovation, etc.), to make online payments (tax bills, building permits) and even access to a personalized schedule (council meetings, collections, leisure activities, etc.).

For more information on the platform visit: **shannon.appvoila.com**.



Abonnez-vous à notre infolettre!

Abonnez-vous à notre infolettre, c'est la meilleure façon de demeurer informé en tout temps des dernières nouvelles municipales et de ne rien manquer de ce qui se passe dans votre Ville. Pour vous inscrire, visitez notre site Internet au **www.shannon.ca**.

Suscribe to our newsletter

Subscribe to our newsletter and be updated quickly on what is hapening in your City. If you wish to receive these notices, please register on our website at **www.shannon.ca.**

INFORMATIONS VILLE DE SHANNON

suite...



Abris d'hiver, clôtures à neige et protections hivernales

Selon le Règlement numéro 601-18, les abris d'hiver tant pour les véhicules que pour les piétons à l'entrée d'un bâtiment, ainsi que les clôtures à neige et autres protections hivernales sont autorisés dans toutes les zones, du 1er octobre au jour correspondant au 3e lundi du mois de mai de l'année suivante.

Nombre

Le nombre d'abris pour automobile autorisé est de deux (2) pour une résidence unifamiliale isolée, un (1) par logement pour un bâtiment abritant plus d'un logement et un (1) par bâtiment principal pour tout autre usage.

Localisation

- a) Un abri d'hiver ne peut être érigé sur un terrain vacant.
- b) L'abri d'hiver peut être érigé en cour avant que sur un espace de stationnement ou sur l'allée d'accès véhiculaire ou piétonnier. L'abri d'hiver peut être situé en cour latérale ou arrière.
- c) Un abri d'hiver doit être distant d'au moins 3 m de la bordure de rue ou du pavage, sans jamais empiéter l'emprise de rue. Dans le cas d'un terrain dans la zone réservée aux maisons mobiles, cette norme est réduite à 1,5 m.
- d) L'abri d'hiver doit être situé à au moins 2 m d'une ligne latérale et 2 m minimum de la ligne arrière.
- e) Un abri d'hiver ne peut être installé à moins de 3 m d'une borne-fontaine ni être fixé à celle-ci.

Structure

- a) La structure d'un abri d'hiver peut être faite de bois ou de métal. Les éléments de structure ou de charpente ne doivent pas être apparents.
- b) Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile conçue spécialement à cette fin (ex. : fabrène) ou de panneaux de bois peints ou teints; l'usage de polythène est prohibé. Un seul type de matériau de revêtement autorisé doit être utilisé par abri d'hiver. Il est interdit d'ériger tous types d'abris ou de bâtiments militaires comme abri d'hiver.

Dispositions particulières

- a) Une construction complémentaire annexée (abri d'auto, galerie, porche, etc.) peut être fermée durant la même période et avec les matériaux autorisés précédemment.
- b) Les abris d'hiver incluant une structure et un recouvrement ainsi que les clôtures à neige doivent être démontés et enlevés dès la fin de la période autorisée à chaque année et être remisés à un endroit non visible de la rue.
- Tout abri d'hiver doit être tenu propre, être bien ancré et bien entretenu (absence de toile déchirée, non attachée, etc.).
- d) Un abri d'hiver ne peut être utilisé comme une remise ou pour de l'entreposage d'éléments autres que le stationnement de véhicules.

Winter shelters, snow fencing and winter protection

Pursuant to By-law 601-18, winter shelters for both vehicles and pedestrians at the entrance of a building, as well as snow fencing and other types of winter protection are allowed in all areas, from **October 1**st **on the day corresponding to the third Monday in May** of the following year.

Number

The number of car shelters allowed is two (2) for an isolated single-family residence, one (1) per unit for a building with more than one unit and one (1) per main building for any other use.

Location

- a) A winter shelter may not be built on a vacant lot.
- b) The winter shelter may be erected on a front yard, in a parking space, or on a car or pedestrian access way. The winter shelter may be located in a side or back yard.
- c) A winter shelter must be located at least 3 m from the side of the road or sidewalk, without ever going into the street. In the case of a piece of land in a mobile home area, this requirement is reduced to 1.5 m.
- d) The winter shelter must be located at least 2 m from the side and at a minimum of 2 m from the back.
- e) A winter shelter may not be installed less than 3 m from a fire hydrant, or be attached to it.

Structure

- a) The structure of a winter shelter can only be made of wood or metal. The structure or framing must not be apparent.
- b) Winter shelters must be covered evenly with a canvas specifically designed for this purpose (e.g., Fabrene) or with painted or dyed wooden paneling; the use of polythene is prohibited. Only one type of authorized material should be used to cover the winter shelter. It is prohibited to erect any kind of military shelter or building as winter shelter.

Special Provisions

- a) An additional adjacent construction (carport, porch, etc.) can be closed during that same period using the authorized materials stated above.
 - b) Winter shelters including a structure and a cover material as well as snow fencing must be dismantled and removed at the end of the period authorized for that purpose each year and be stored in a location not visible from the street.
 - c) All winter shelters must be kept clean, well anchored to the ground and maintained adequately (canvas must not be torn and unattached, etc.).
 - d) A winter shelter may not be used as a shed or for the storage of items other than the parkina of vehicles.







INTERDICTION DE STATIONNER

Nous vous rappelons que selon le Règlement N° 669-21, il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur les chemins publics de la Ville de Shannon, 24 h/24 h, du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement.

NO PARKING

We remind you that according to By-law No. 669-21, it is prohibited to park or immobilize a vehicle on public roads in the City of Shannon, 24 hours a day, from November 1st to April 15th inclusive.



Faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2020

Présenté à la séance du Conseil du 7 juin 2021 par monsieur le maire, Mike-James Noonan

Chères concitoyennes et chers concitoyens, Membres du conseil municipal, Membres de la direction et du personnel, Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2. de la Loi sur les cités et villes, c'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du dernier rapport financier. Ces informations vous permettront de prendre connaissance de l'état de nos finances publiques en date du 31 décembre 2020.

Le Rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, audité par la firme Lemieux Nolet, a été déposé le 7 juin 2021.

Telque précisé par l'auditeur indépendant, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Faits saillants 2020

- 1. La Ville a atteint un sommet de revenus de fonctionnement en 2020, atteignant 8 669 962 \$ versus un budget prévu de 7 669 938 \$. Ce total de revenus de fonctionnement représente une hausse de 1 017 351 \$ par rapport à l'exercice financier 2019, soit une hausse de 13 %.
- 2. Une subvention exceptionnelle en lien avec la COVID-19 de 406 198 \$ explique une partie importante de la hausse des revenus de fonctionnement de l'exercice.
- 3. Les revenus de taxation directe représentent 61 % de tous les revenus de fonctionnement
- 4. Les revenus de paiement tenant lieu de taxes du gouvernement fédéral représentent environ 1 024 000 \$ en 2020 contre 996 000 \$ en 2019.
- 5. Les dépenses de fonctionnement de 2020, sans la charge d'amortissement, représentent 7 360 779 \$ et sont réparties selon les principaux secteurs d'activités suivants :
 - a. Transport pour 1 971 604 \$
 - b. Administration pour 1 642 473 \$
 - c. Sécurité publique pour 1 582 197 \$
 - d. Hygiène du milieu pour 928 886 \$
 - e. Loisirs et cultures pour 646 164 \$
 - f. Autres pour 589 455 \$
- 6. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales représente 740 538 \$ pour l'exercice 2020, contre 373 978 \$ pour l'exercice 2019.
- 7. La Ville a réalisé des dépenses d'investissement pour l'exercice 2020 pour un total de 936 773 \$ comparativement à 194 444 \$ en 2019.
- 8. Les principales réalisations en investissement de l'exercice 2020 sont les suivantes: Pavage Dublin-Gosford (436 642 \$), Achats de véhicules de service et pour les travaux publics (123 396 \$), Parc Galway (141 089 \$), Travaux de réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville (55 118 \$).
- 9. Avec les résultats (excédents pour fins fiscales) des derniers exercices, la Ville possède un excédent non affecté cumulé de 1 740 843 \$ au 31 décembre 2020.
- 10. Finalement, la dette totale de la Ville représente environ 4,9 millions au 31 décembre 2020 versus 5,3 millions au 31 décembre 2019.

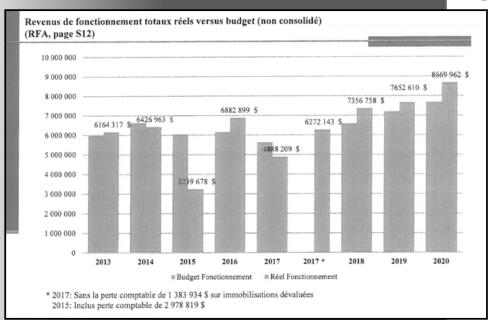
Les tableaux suivants dressent un portrait de la situation financière au 31 décembre 2020.

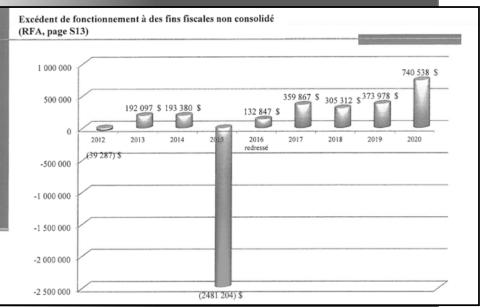
Conclusion

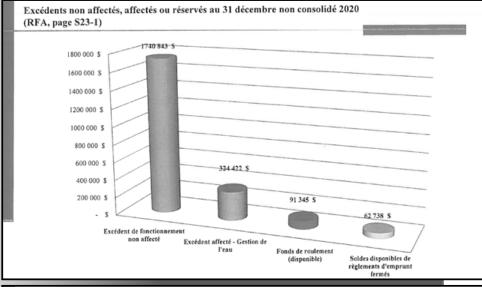
En terminant, je tiens à souligner le travail soutenu et dévoué de notre équipe d'employés et de membres du Conseil pour l'avancement de notre belle Ville.

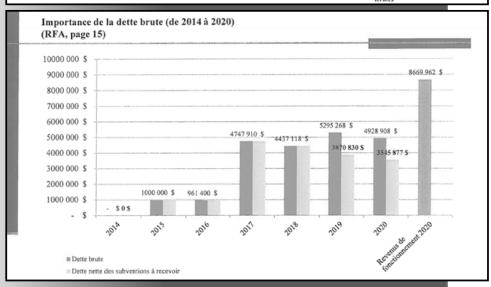
Le maire,

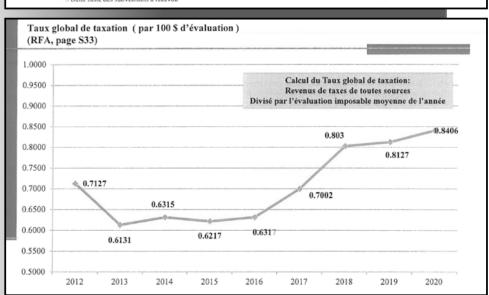
Mike-James Noonan











Septembre 2021



SPIESER C. PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA & ALS.

(CONTAMINATION DE L'EAU SOUTERRAINE PAR LE TCE À SHANNON, QUÉBEC)

AVIS AUX MEMBRES VISANT LE PROCESSUS D'EXÉCUTION DU JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC ET D'ADMINISTRATION DES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES DANS LE DOSSIER NO. 200-09-007773-127

À la suite de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec, rendu le 17 janvier 2020, dans le dossier portant le no 200-09-007773-127, les personnes âgées de 18 ans et plus le 21 décembre 2000 et ayant résidé dans certaines zones définies de la municipalité de Shannon, province de Québec, pour au moins un mois pendant certaines périodes déterminées entre les mois d'avril 1995 et juin 2006, pourraient avoir droit à des indemnités cumulatives allant de 250 \$ à 64 000 \$, en plus des intérêts et de l'indemnité additionnelle accumulés entre le 16 juillet 2007 et la date du paiement de l'indemnité.

Le 30 juin 2021, le juge Bernard Godbout de la Cour supérieure du Québec a :

- Approuvé la forme et le contenu du présent avis et le plan de diffusion de l'avis;
- · Désigné un administrateur des réclamations;
- · Approuvé le processus de réclamation;
- Approuvé le formulaire de réclamation;
- Approuvé les honoraires des avocats du groupe, à hauteur de 25% des indemnités versées aux membres du groupe.

Afin d'être admissible à recevoir une indemnité, les membres du groupe devront fournir, à l'aide du formulaire de réclamation, les renseignements et les documents permettant d'établir :

- 1- Qu'ils avaient 18 ans ou plus le 21 décembre 2000;
- 2- La durée de leur résidence à Shannon et leur(s) adresse(s) de résidence durant la période pertinente;

- 3- S'ils étaient parents ayant la garde ou la responsabilité d'un ou plusieurs enfant(s) âgé(s) de moins de 18 ans avant le 21 décembre 2000 à une adresse visée;
- 4- Si la réclamation est présentée pour le compte d'une personne décédée ou inapte, les autorités ou droits appropriés pour ce faire

Les membres du groupe désirant se prévaloir de l'indemnité à laquelle ils estiment avoir droit devront compléter le formulaire de réclamation approuvé par la Cour et devront le soumettre à l'Administrateur des réclamations, au plus tard le 10 juillet 2022. Toutes les réclamations soumises après cette date seront prescrites.

Vous êtes invités à communiquer avec toute personne que vous croyez pouvoir être concernée par le présent avis.

Le formulaire de réclamation et d'autres renseignements sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : **actioncollectiveshannon.ca.**

Cet avis a été approuvé par l'honorable Bernard Godbout, juge à la Cour supérieure du Québec.

Pour de plus amples informations, visitez actioncollectives hannon.ca ou contacter Me Charles Veilleux et associés s.e.n.c.r.l. au cveilleux@cva-juris.com / 418-527-5257 ou l'Administrateur au reclamations hannon@rcgt.com / 1-855-310-1012



GENS DE SHANNON

VOUS ÊTES UN CITOYEN, UNE CITOYENNE DE SHANNON ? VOUS AIMERIEZ NOUS COMMUNIQUER UNE HEUREUSE NOUVELLE, UNE RÉALISATION, UN EXPLOIT ?

Écrivez-nous à communications@shannon.ca



CITOYENS RECHERCHÉS

COMITÉ EN MATIÈRE DE POLITIQUE FAMILIALE

Vous aimeriez vous impliquer dans votre Ville?

La Ville de Shannon, souhaitant contribuer au mieux-être des familles et des aînés de son territoire, travaille actuellement à la mise à jour de sa politique familiale.

La Ville invite les citoyennes et citoyens de tous âges souhaitant siéger bénévolement à se joindre au comité.

Cette nouvelle mouture de notre politique familiale guidera nos interventions dans tous les champs d'activités afin de favoriser l'épanouissement des familles.

Le mandat du comité est de fournir des recommandations en matière de politique familiale aux élus municipaux concernant la santé, les loisirs, la sécurité,

l'environnement, le milieu de vie, l'information et la communication auprès des citoyens. D'ailleurs, plus de la moitié des recommandations soumises par le comité en 2013 se sont réalisées dont des bulletins d'information électroniques, un parc permettant aux aînés de faire des exercices ainsi que des poubelles à tri pour le recyclage.

Les gens intéressés devront prévoir environ 10 rencontres (en ligne durant la pandémie) sur une période de 2 ans.

Les personnes intéressées à siéger au sein du comité doivent faire parvenir leur curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation au plus tard le <u>15 octobre 2021</u> à **loisirs@shannon.ca**



élicitations à Jessika Robitaille, photographe de Shannon qui excelle dans son art depuis 2011.

Bon 10 ans et bonne continuité.

www.jessikarobitaille.com



DÉCOUVREZ NOS NOUVEAUTÉS ET NOS COUPS DE CŒUR!

Toujours à l'affut des dernières nouveautés la bibliothèque municipale de Shannon propose à ses abonnés une vaste collection bilingue de livres, périodiques, disques compacts et DVD pour les adultes et les enfants ainsi que divers services en ligne dont une vaste collection de livres numériques bilingues. Nous vous invitons à consulter la liste complète des documents disponibles à la bibliothèque ou en ligne au **www.mabibliotheque.ca/shannon**.

Pour plus d'information concernant les services offerts à la bibliothèque, consultez le **www.shannon.ca**.

À noter que l'ouverture de la bibliothèque dépend des consignes de la Santé publique.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 418 844-3778 ou par courriel à **bibliotheque@shannon.ca**

RETOUR DE L'HEURE DU CONTE

Pour le plus grand plaisir des enfants, l'heure du conte sera de retour à la bibliothèque municipale les samedis 18 septembre, 23 octobre et 11 décembre 2021.

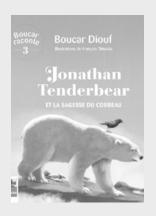
Pour participer, il suffit de s'inscrire à l'avance, soit en personne lors de votre passage à la bibliothèque ou par téléphone puisque les places sont limitées. Chaque enfant devra être accompagné d'un adulte.

Veuillez suivre la page Facebook de la Ville afin d'obtenir tous les détails pour chaque événement.

Prenez note qu'en raison de la COVID-19, certaines activités pourraient être annulées selon les consignes de la Santé publique.

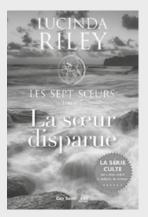




















HEURE DU CONTE STORYTIME

18 SEPTEMBRE, 23 OCTOBRE ET 11 DÉCEMBRE 10 H 30 À 11 H 30 SEPTEMBER 18, OCTOBER 23 & DECEMBER 11 10:30 TO 11:30 AM

Compte tenu de la COVID-19, cette activité pourrait être annulée selon les consignes de la Santé publique.

Due to COVID-19 this activity may be cancelled according to Public health guidelines.

Info: 418 844-3778 - bibliotheque@shannon.ca

CWL DE SHANNON CAMPAGNE PANIERS DE NOËL...

Comme à chaque année, des Paniers de Noël sont offerts aux familles dans le besoin de notre communauté. La « Catholic Women's League » CWL de Shannon sollicite de nouveau votre aide afin de supporter cette campagne.

En cette année de pandémie, votre générosité serait davantage appréciée.

En coopération avec la Chapelle St. Joseph's les reçus d'impôts seront émis pour tout don monétaire en espèces ou par chèque payable à l'attention de « St. Joseph's Chapel ».

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Kerry Ann King au 418 844-0033 ou par courriel à **kerryking@hotmail.com**

CWL of Shannon - Christmas Food Baskets campaign...

Each year Christmas Food Baskets are offered to the needy of our community.

The Catholic Women's League of Shannon, is currently asking for your help to support the Christmas basket campaign.

During this trying time of a pandemic, your generosity would be greatly appreciate.

In cooperation with St. Joseph's Chapel we offer tax receipts for any donations made in cash or by cheque payable to "St. Joseph's Chapel".

For more information please contact Kerry Ann King 418.844.0033 or by email at **kerryking@hotmail.com**



PARCOURS DÉFI-ÉVASION : SAUREZ-VOUS RELEVER LE DÉFI ?

Vous ne l'avez pas encore essayé? Il est encore temps puisque cette belle activité gratuite se poursuit jusqu'au **15 octobre**.



Comment jouer?

Trouvez le parcours en scannant, dès aujourd'hui, le code QR apposé sur l'affiche située dans le stationnement de l'Hôtel de Ville au 50, rue Saint-Patrick, point de départ du parcours. Il n'y a pas de temps limite pour élucider l'énigme, mais il faut prévoir environ 1 h 30 à 2 heures pour compléter le parcours. On peut y jouer à tout moment selon ses disponibilités et le nombre de joueurs est illimité dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Soyez l'expert qui dénouera l'énigme et surtout amusez-vous!

LA FÊTE FAMILIALE HALLOWEEN SHANNON EST DE RETOUR!

La traditionnelle fête « Halloween Shannon » sera de retour cet automne alors que la Ville de Shannon et le comité des bénévoles sont déjà à l'œuvre afin de préparer cette belle fête familiale qui aura lieu le **samedi 23 octobre** prochain au Parc municipal.

Suivez la page Facebook de la Ville pour connaître tous les détails sur le déroulement de cette activité et les règles sanitaires en vigueur.

D'ici là, préparez vos costumes! Toutes les princesses et les superhéros ont hâte de vous retrouver après un an d'absence.



Prenez note que compte tenu de la COVID-19, cette activité pourrait être annulée selon les consignes de la Santé publique.



OFFRES D'EMPLOI

Le Service des loisirs de la Ville de Shannon est actuellement à la recherche d'employés pour la saison hivernale 2021-2022.

Profil recherché:

Nous recherchons des personnes audacieuses, souriantes, humaines, chaleureuses et positives qui ont la capacité de s'émerveiller, d'avoir du plaisir au travail, qui sont reconnues pour leur savoir-être et qui adhèrent aux valeurs d'authenticité, de respect et d'engagement.

CHEF D'ÉQUIPE - SURVEILLANT DE PATINOIRE ET DU SITE DES LOISIRS (poste temporaire)

Description du poste:

Sous l'autorité du coordonnateur du Service des loisirs, le chef d'équipe - surveillant de patinoire et du site des loisirs :

- Supervise les surveillants de patinoire ;
- Gère la petite caisse et/ou les réservations ;
- Assure un suivi régulier auprès du coordonnateur du Service des loisirs ;
- Assure le service à la clientèle ;
- Transmet l'information aux usagers;
- Gère les prêts et les locations d'équipement sportif;
- Assure la gestion des entrées pour les non-résidents (paiement et/ou réservation);
- Assure la sécurité des usagers sur les patinoires et le site des loisirs ;
- Voit à la bonne utilisation des infrastructures ;
- · Voit à ce que les accès aux patinoires soient dégagés ;
- S'assure de la propreté des lieux durant les heures d'ouverture ;
- Participe à la logistique des événements spéciaux ;
- Effectue toutes autres tâches connexes en lien avec l'utilisation des infrastructures municipales.

SURVEILLANT DE PATINOIRE ET DU SITE DES LOISIRS (poste temporaire)

Description du poste:

Sous l'autorité de chefs d'équipe et du coordonnateur du Service des loisirs, le surveillant de patinoire et du site des loisirs :

- Assure le service à la clientèle ;
- Transmet l'information aux usagers;
- Assure la gestion des entrées pour les non-résidents (paiement et/ou réservation);
- Assure la sécurité des usagers sur les patinoires et le site des loisirs ;
- Voit à la bonne utilisation des infrastructures ;
- Voit à ce que les accès aux patinoires soient dégagés ;
- S'assure de la propreté des lieux durant les heures d'ouverture ;
- Participe à la logistique des événements spéciaux ;
- Effectue toutes autres tâches connexes en lien avec l'utilisation des infrastructures municipales.

Pour tous les détails sur ces offres d'emploi, visitez le **www.shannon.ca/Offres d'emploi**

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi 29 octobre 2021 au 50, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 0A1, ou par courriel à rh@shannon.ca. Nous remercions tous les candidats qui soumettront leur candidature, veuillez toutefois noter que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.



UNE SOIRÉE CINÉMA MÉMORABLE SOUS LES ÉTOILES

La soirée cinéma en plein air du 6 août dernier au Parc municipal a connu un vif succès alors qu'une centaine de personnes, dont plusieurs familles se sont déplacées afin de visionner à la belle étoile le film *Raya et le dernier Dragon*.

C'est dans la bonne humeur générale que les spectateurs ont pris place pour le visionnement, le tout agrémenté par le maïs soufflé et la barbe à papa qui étaient en vente sur le site et distribué en collaboration avec la coopérative jeunesse du Centre de la famille Valcartier (CFV).





7 septembre 2021
RÉOUVERTURE DU
CENTRE DES SPORTS
AU GRAND PUBLIC

September 7th, 2021
REOPENING OF THE
SPORTS CENTRE TO
THE GENERAL PUBLIC

PROGRAMME AUTOMNE

Début des inscriptions : 8 septembre, dès 18 h

Détails et inscription en ligne : ConnexionFAC.ca/Valcartier/Loisirs

artenaire : Ille de Shannon





FALL PROGRAM

Beginning of registrations: September 8th, from 6 p.m.

Details and online registration: CAFconnection.ca/Valcartier/Adults/Sports-and-Recreation.aspx

Partnership: City of Shannon







MRC DE LA JACQUES-CARTIER



REBIENVENUE À BORD

Transport collectif de La Jacques-Cartier

Pour le retour au bureau ou sur les bancs d'école, cet automne, laissez l'auto dans la cour et laissez-vous conduire par le TCJC. Profitez de 4 départs par jour vers Québec.

Consultez l'horaire au **tcjacquescartier.com**.



À VOS TOILES ET PINCEAUX

Culture

Inscrivez-vous dès maintenant à la toute nouvelle édition du concours *La carte de Noël régionale*.

Des animations spéciales en mode virtuel vous seront présentées. Elles inciteront assurément jeunes et moins jeunes à mettre la main à la pâte, ou sur une toile!



Surveillez la page Facebook de la MRC ou le **www.mrc.jacques-cartier.com** pour tous les détails.

SAVOUREZ LA JACQUES-CARTIER

Marchés publics

Il est encore temps de savourer La Jacques-Cartier et de faire le plein de produits frais dans l'un des marchés publics de la région.

Marché public Sainte-Catherinede-la-Jacques-Cartier



Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Jusqu'au 26 septembre Tous les dimanches De 10 h à 14 h 30 Place de l'Église ** NOUVEAU **

Marché public du Saiso



Jusqu'au 9 octobre Tous les samedis De 9 h 30 à 13 h 30 Centre de plein air Le Saisonnier

Tous les détails et les producteurs présents au www.mrc.jacques-cartier.com/marches-publics/.

Pour découvrir encore plus les saveurs de La Jacques-Cartier surveillez l'émission Manger local, disponible sur les ondes de CCAP.Tv ou sur leur site Internet. L'animatrice Chloé Patry-Robitaille vous amène découvrir les producteurs et les distributeurs alimentaires de la région.

RÉGIE RÉGIONALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

LES ÉCOCENTRES À VOTRE SERVICE

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf opère un réseau de 6 écocentres sur son territoire et 2 microécocentres. L'écocentre est un service offert gratuitement à tous les citoyens des municipalités membres de la Régie afin de se départir des objets qui ne sont pas admis lors de la collecte régulière des déchets, des matières recyclables ou encore des matières organiques.

QU'EST-CE QU'UN ÉCOCENTRE?

L'écocentre est un centre de récupération de matières résiduelles, offrant aux résidants un endroit pour se débarrasser de certains produits, matières et matériaux. Ensuite, ces produits sont récupérés, recyclés, réutilisés, valorisés ou ultimement éliminés.

RECYCLER ET VALORISER

Apporter ses matières dans un écocentre est un geste important puisque la majorité de ce qui y est apporté connait ensuite une deuxième vie. En général, un peu plus de 80 % des matières apportées dans les écocentres peuvent être valorisées. Dans le cas des matières qui ne peuvent pas être recyclées, la Régie s'assure de s'en départir de façon saine et responsable pour l'environnement.

TRIER D'AVANCE LES MATIÈRES

Pour faciliter votre visite à l'écocentre, faites un pré-tri avant de partir de la maison. Regroupez vos matières selon leur type, par exemple, les accessoires de jardin, les branches, les matériaux, et placez vos résidus domestiques dangereux (RDD) dans une boîte à part, en vous assurant que les pots de peinture ou contenants d'huiles sont bien fermés et bien identifiés.

UNE FOIS À L'ÉCOCENTRE

- Présentez à l'accueil une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, facture, etc.).
- Triez et déposez vous-mêmes les matières aux bons endroits selon les indications reçues par le préposé à l'accueil.
- Seules les matières d'origine domestique sont acceptées.

INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

Les matières provenant des industries, commerces et institutions sont acceptées uniquement à l'écocentre Neuville. Des frais sont applicables.



« Si vous faites des travaux de rénovation, de construction ou encore un grand ménage, venez profiter de votre service d'écocentre. Pour les citoyens, les visites sont gratuites et illimitées. Profitez-en! »

QUE DEVIENNENT LES MATIÈRES RECYCLABLES QUE VOUS APPORTEZ?

Les matières récupérées offrent des possibilités de recyclage étonnantes.

En voici des exemples :

- Les pneus hors d'usage sont déchiquetés et granulés, et servent à fabriquer des surfaces de jeux et des tapis.
- Le bois trouve différents usages selon les catégories. Tout le bois recueilli dans les écocentres est broyé au Complexe environnemental de Neuville pour être ensuite transformé afin d'être recyclé ou valorisé. Le bois de construction servira à fabriquer des panneaux de particules ou sera utilisé en valorisation énergétique (brûlage et chauffage). Les branches et les souches sont broyées en copeaux et seront transformées soit en paillis ou comme ajout au compost.
- · La peinture est séparée selon son type et sa couleur, transvidée, filtrée, analysée et remise en barils comme peinture recyclée. Même les contenants sont recyclés.
- Les réfrigérateurs et congélateurs domestiques apportés aux écocentres de la Régie font partie du programme Frigo Responsable qui permet de récupérer à 96 % les composantes de ces appareils et leurs gaz nocifs.

Pour connaître l'horaire des écocentres et les matières acceptées, visitez laregieverte.ca

Trier mieux, jeter moins







VOICI LES ADRESSES DES ÉCOCENTRES OÙ VOUS POUVEZ DISPOSER DES PRODUITS, RÉSIDUS ET MATÉRIAUX :

ÉCOCENTRE NEUVILLE 1310, chemin du Site

ÉCOCENTRE STE-CATHERINE **DE-LA-JACQUES-CARTIER** (DANS LE PARC INDUSTRIEL) 150, rue Clément-Paquet

ÉCOCENTRE ST-RAYMOND 590, chemin de Bourg-Louis

ÉCOCENTRE ST-ALBAN 180, route 354

ÉCOCENTRE ST-UBALDE

(SAISONNIER) Visitez www.laregieverte.ca pour l'horaire 570, rang St-Paul Nord

ÉCOCENTRE RIVIÈRE-À-PIERRE (SAISONNIER) 824, rue Principale

MICROÉCOCENTRE DE DESCHAMBAULT-GRONDINES* (SAISONNIER) <u>Visitez ww</u>w.laregieverte.ca pour l'horaire

11, boulevard des Sources

MICROÉCOCENTRE DE NOTRE-DAME- DE-MONTAUBAN*

RRGMRP

LAREGIEVERTE.CA

f

* LA LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES PEUT DIFFÉRER.

Prendre note que les citoyens de Shannon ont accès gratuitement à l'écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.





Semaine de la prévention des incendies 3 au 9 octobre 2021

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

Votre gouvernement

Québec 🚟

Comportements sécuritaires à adopter

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 3 au 9 octobre 2021 sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! ».

Chaque année au Québec, les incendies causent en moyenne :

- 13 maisons endommagées chaque jour,
- 400 blessés,
- 24 000 personnes évacuées.

Près de 49 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

1 incendie sur 4 débute dans la cuisine.

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



ETRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



INTERVENIR **AUPRÈS DES ENFANTS**

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis



FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



ENTRETENIR UNE CONVERSATION AVEC SES INVITES

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurezvous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de



JOUER A DES

· Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies







Voice of English-speaking Québec

Le bureau satellite de VEQ à Shannon a de nouvelles heures de bureau!

8 h 30 à midi et 13 h à 16 h Lundi 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h Mardi 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h Mercredi Jeudi 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h (au bureau principal/télétravail)

VEQ se réjouit de vous annoncer l'ouverture prochaine de son nouvel « espace communautaire ».

L'espace communautaire de VEQ servira à offrir diverses activités pour tous les âges. L'espace est situé dans le même édifice que les bureaux de VEQ, soit au rezde-chaussée de Place Shannon, suite # 107.

Notre regard se porte vers les mois à venir pour renouer et développer des activités et des initiatives d'intérêts pour la communauté locale d'expression anglaise, ainsi qu'avec nos partenaires communautaires.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer dans nos bureaux ou nous contacter par téléphone si vous avez des questions.

Please feel free to stop by our office or call if you have any questions. For more information, contact:

The VEQ satellite office in Shannon has new office hours!

Monday 8:30 a.m. - noon to 1 p.m. - 4 p.m. Tuesday 8:30 a.m. - noon to 1 p.m. - 4 p.m. Wednesday 8:30 a.m. - noon to 1 p.m. - 4 p.m. Thursday 8:30 a.m. - noon to 1 p.m. - 4 p.m. Friday (at main VEQ office/Remote work)

We are pleased to announce the upcoming opening of our new Community Space!

The VEQ "Community Space" will be used to carry out various activities and information sessions for all ages. It is located in the same building as the VEQ office, on the ground floor of Place Shannon, Suite 107.

We are looking forward to the coming months to continue collaborating with our existing partners, and to renew and develop initiatives of interest to the local *English-speaking community.*

Dominique Paddack ou/or Catherine Baboudjian 418 683-2366 poste 227

dominique.paddack@veq.ca ou/or catherine.baboudjian@veq.ca 438, boulevard de la Jacques-Cartier, Suite 206

Shannon (QC) G3S 1N5

Chevaliers de Colomb conseil 446

Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Toujours soucieux de venir en aide à la communauté, les Chevaliers de Colomb essaient d'aider et de soutenir les personnes dans le besoin. Que ce soit les personnes âgées ou les familles, nous sommes présents pour offrir une aide aux gens qui en font la demande ainsi qu'aux différents organismes qui se manifestent.

Un Comité est spécialement formé pour analyser les besoins qui se présentent en toute discrétion.

Afin de poursuivre nos activités, nous recherchons des gens souhaitant aider leur communauté. Si vous êtes un homme et avez quelques heures par année à offrir à votre collectivité, c'est à vous que nous nous adressons.

Nous souhaitons aussi informer la population que suite à maintes démarches, la parade de Noël sera de retour le **11 décembre** prochain. Le défilé se tiendra dans les rues du village à partir du Centre socioculturel Anne-Hébert à Sainte-Catherine-dela-Jacques-Cartier suivi, nous l'espérons, dépendamment des consignes de la Santé publique, d'un souper spaghetti à prix très abordable. Les détails concernant cette activité seront dévoilés dans l'édition du mois de décembre du Shannon Express.

Pour renseignements: Gérald Juneau 418 875-1279.

10° CRIÉE DE LA FONDATION DU **CENTRE DE RESSOURCES**

POUR LES FAMILLES MILITAIRES DE VALCARTIER

La 10^e Criée de la Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier aura lieu le samedi 16 octobre prochain. Elle s'annonce novatrice et créative, dans une formule adaptée à la nouvelle réalité virtuelle, qui portera sa propre signature : vivre une expérience dans le confort de son foyer, favoriser un réseautage VIP et des échanges en ligne, et réaffirmer la particularité de son volet

Saviez-vous que Mikes-James Noonan, maire de la Ville de Shannon, était membre du Comité d'honneur et d'influence de La Criée?

Notre armée invisible : les familles militaires est le thème de cette édition festive. Une belle occasion de souligner le leadership des familles de nos militaires engagés dans des missions à l'étranger ou au pays, en particulier dans les opérations de lutte contre la pandémie et les inondations. Ces familles doivent recevoir la reconnaissance et le support qu'elles méritent.

En soutenant la Fondation, vous posez un geste d'une valeur inestimable envers ces familles. Grâce à vos dons, enfants, conjoints(es), partenaires, parents, grandsparents, frères et soeurs de militaires, de réservistes et de vétérans bénéficient, en tout temps et selon leurs besoins, d'une foule de programmes et de services, dans les moments heureux comme dans les épisodes plus difficiles.

L'objectif est de 700 000 \$.

Pour informations et réservation de votre place, consultez le microsite fondationcrfmv.com.



CÉRÉMONIE DU JOUR DU SOUVENIR

Chaque année la communauté de Shannon rend hommage aux hommes et femmes qui ont sacrifié leur vie afin de protéger notre pays et maintenir la paix.

Une cérémonie en l'honneur de nos vétérans aura lieu le dimanche, 7 novembre 2021 à la chapelle St. Joseph située au 94, rue Saint-Patrick. La messe sera célébrée à 9 h 15 et pour cette occasion, des couronnes seront déposées au pied de la Croix celtique par des membres de la communauté.

Vous êtes cordialement invités et nous espérons que tous les vétérans porteront fièrement leurs médailles.

Société historique de Shannon

REMEMBRANCE DAY CEREMONY

Every year the community of Shannon pays tribute to the courageous men and women who sacrificed their lives in order to protect our country and maintain peace.

A Remembrance Day ceremony to honor our veterans, will take place on **Sunday, November 7th, 2021** at St. Joseph's Chapel, 94, St-Patrick Street. Starting with Mass at 9:15, the ceremony will include the laying of wreaths at the base of the Celtic Cross by members of our community.

Everyone is cordially invited to attend and we would be honored to see our veterans proudly wearing their medals.

Shannon Historical Society

Quebec City Women's Club

Ambassadeur Familles Philippe Couillard

Lieutenant-gouverneur J. Michel Doyon

Bourse d'étude

Bursary

ondation

Up to \$4,000

The club selects women to support

the continuation of their studies at a

Le club sélectionne des femmes pour les aider à poursuivre leurs études dans une université.

Jusqu'à 4,000\$

Critères d'admissibilité

- Citoyenne canadienne, résidente permanente ou réfugiée légale
- De la région de la ville de Québec
- À l'aise en anglais

Brigadier-général Stéphane Boivin

Critères de sélection

- La demande dûment remplie doit démontrer le besoin financier, le rendement scolaire antérieur et la participation extracurriculaire
- Si sélectionnée doit passer une entrevue orale et écrite en anglais

Date limite de candidature

21 septembre 2021

Pour plus d'information:

Eligibility Requirements

- Canadian Citizen, permanent resident or legal refugee
- · From the Quebec City Region
- · Comfortable in English

Selection criteria

university.

- Completed application must demonstrate financial need, past academic performance and extracurricular involvement
- If shortlisted, must undertake an oral and written interview in English

Application Deadline

September 21, 2021

For more information:

Quebec City Women's Club Bursary c/o Citadel Foundation

www.citadelfoundation.ca

Quebec City Women's Club



Services municipaux - Ville de Shannon



Hôtel de Ville City Hall

50, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 0A1 418 844-3778 418 844-2111 ville@shannon.ca

www.shannon.ca

Service de la sécurité publique **Public safety** department

77, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 securitepublique@shannon.ca



Centre communautaire Community Centre

75, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 loisirs@shannon.ca



Bibliothèque municipale **Municipal Library**

40, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 1P7 Tél.: 418 844-3778

bibliotheque@shannon.ca mabibliotheque.ca/shannon



Chalet des sports Sports Chalet

73, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 loisirs@shannon.ca

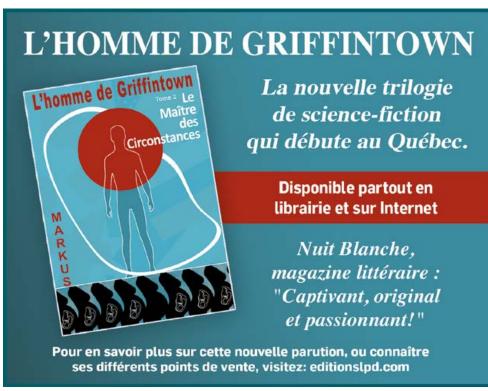


Garage municipal Municipal garage

79, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 ville@shannon.ca

















f 🖸